

Pour le Patronage

KERMESSE

Un groupe de dames charitables de notre ville travaillent, depuis quelques années, à seconder, par des organisations de charité, les Révérends Pères et Frères de Saint-Vincent-de Paul dans leur œuvre de formation et de préservation de la jeunesse. De temps en temps, elles font appel à la générosité de tous les citoyens. Toujours, même aux heures les plus difficiles, elles ont été entendues et la charité publique s'est fait un devoir de leur verser, de plein cœur, une aumône digne d'une si belle œuvre.

Cette année, comme en 1917, les dames ont décidé d'organiser une kermesse pour les premiers jours de juillet, du premier au huit. Déjà, elles sont à l'œuvre, la préparation se fait, les sympathies se manifestent nombreuses et empressées.

Pour préparer et annoncer cette fête de charité, les Dames ont mis en circulation un magnifique phonographe, marque *Casavant*. Le prix de vente qui représente la valeur réelle de cet instrument est de \$135.00. Le tirage en sera fait pendant la kermesse de juillet. Le prix du billet est à la portée de toutes les bourses. Les personnes qui désireraient se procurer de ces billets ou qui aimeraient se charger de les vendre, pourront s'adresser à Madame la présidente de la Kermesse, 199 rue Girouard. Faire la charité est toujours méritoire, la faire et aider les autres à accomplir ce devoir est un travail deux fois digne de récompense.

Le Patronage, pour lequel on organise cette kermesse, n'a pas besoin d'être présenté à personne. Son œuvre de préservation, de formation et de régénération, chez la jeunesse, est connue de tous. Depuis quelques années, on constate, et très souvent, comme il est utile de posséder dans la ville pareil centre pour aider nos jeunes gens. Par la formation religieuse, intellectuelle et physique que le Patronage donne chaque année, à plus de cent jeunes hommes, le nombre de ceux qui y ont été formés et préservés est devenu très considérable.

Les œuvres de jeunesse, où on ne fait que s'amuser, ne peuvent pas donner de bons résultats. L'expérience en a été faite dans le monde entier. Si, en plus, tout le monde y a accès et si la surveillance y est nulle, on doit s'attendre aux pires conséquences. Le Patronage fournit aux jeunes, qui aiment tant à s'amuser, des salles et des terrains de jeux, mais pardessus tout cela qui n'est que l'apparent, il sait inculquer une formation intellectuelle et morale à tous ceux qui le fréquentent régulièrement. Beaucoup de pères et de mères pourraient ici rendre témoignage en faveur de la formation reçue au Patronage. Si tout n'y est pas toujours parfait, rappelons nous l'âge et les circonstances où se trouvent ces jeunes gens. Quelles sont les familles, même les meilleures, qui n'ont pas eu à reprendre certains écarts chez leurs jeunes fils? Quels sont les collèges qui n'ont pas, de temps en temps, fourni à la société des sujets très peu désirables? En toutes choses la perfection n'est pas de ce monde.

Les Dames de l'Œuvre du Patronage, s'adressent, comme par le passé, en toute confiance à la charité des citoyens. Elles sont assurées que les billets du phonographe s'enlèveront avec une généreuse ardeur, et que tout le monde voudra faire de la prochaine kermesse un grand succès financier, pour aider le plus puissamment possible à l'Œuvre si belle et si méritante du Patronage de Saint-Vincent de Paul. C'est la charité qui nous sauvera.

Bouchard vs. Bégin

M. Bégin l'emporte en révision

Nous lisons dans le *Nationaliste* de dimanche dernier l'entre-filet suivant :

"La Cour de révision a infirmé le jugement rendu par le juge Martineau qui condamna M. J. Bégin, directeur de la *Croix*, à \$100 d'amende pour libelle diffamatoire contre M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe. Celui-ci réclamait \$999. Il allègue que le défendeur dans son journal avait nu à sa réputation, le traitant de franc-maçon et de député dont le comté ferait bien de se débarrasser. Traduit en cour, M. Bégin soutint que ses déclarations étaient vraies et qu'elles étaient nécessaires pour le bien public. En cour on ne lui permit pas de prouver ses allégations par affidavit et témoins. Il fut condamné

à \$100. M. Bégin inscrivit sa cause en révision. Cette cour a déclaré qu'il était illégal d'empêcher le défendeur de prouver ses affirmations publiques quand bien même ce n'eût été que pour diminuer l'amende. Un tel vice annule la décision de la Cour supérieure et la Cour de révision a déclaré le jugement premier inexistant. Le juge Demers présidait assisté des juges Tellier et Delorimier."

La *Patrie*, édition de lundi dernier, ajoutait les commentaires suivants :

"Un jugement des plus importants quant à la liberté de la presse vient d'être rendu en Cour de révision. Les honorables juges Demers, Tellier et Delorimier ont maintenu à l'unanimité le principe suivant :

"Quant à la liberté de la presse, un journal poursuivi pour libelle a le droit de prouver la vérité des assertions contenues

dans l'article qu'on prétend entaché d'un libelle.

"En l'espèce, il s'agissait de l'appel d'une décision de la cour supérieure sur l'action intentée par M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe à la législature, contre M. Joseph Bégin, directeur de la *Croix*, dont il réclamait \$999 de dommages pour prétendu libelle fait sur son compte pendant la campagne électorale de 1916. Dans l'article en question M. Bouchard était traité de franc-maçon, "dont le nom était synonyme de mensonge et d'hypocrisie."

"Le défendeur Bégin a répondu à cette action qu'il avait le droit de publier ce qu'il avait écrit, vu que Bouchard était alors candidat.

"Au procès, le défendeur désirait prouver la vérité de ses assertions, mais le tribunal, sur une objection du demandeur, refusa la preuve et Bégin fut condamné à payer \$100 de dommages et les frais de l'action.

"Le défendeur logea un appel en cour de Révision et il obtint que le dossier soit retourné en cour supérieure pour permettre de compléter la preuve."

Le Catholic Record et Mgr Langevin

Au cours d'un article sur sir Wilfrid Laurier, en date du 1er mars dernier, le *Catholic Record*, de London, Ont., fait une revue de la question scolaire manitobaine. Il rappelle comment elle est entrée dans la politique fédérale, l'appel aux tribunaux, la loi réparatrice de sir Charles Tupper et le prétendu règlement, par voie de conciliation et de compromis, de sir Wilfrid Laurier. Sans vouloir dire si cette politique de conciliation et de compromis était la plus sage on non, il pense que sir Wilfrid Laurier était convaincu qu'elle était la seule compatible avec les principes et l'histoire du parti libéral. Puis il ajoute : "Mais conciliation et compromis étaient des mots introuvables dans le vocabulaire de Mgr Langevin quand il s'agissait de la langue française. Et c'est la langue française plutôt que la religion catholique qui fut la cause de toute la difficulté des écoles du Manitoba."

"Cette dernière assertion", comme l'a dit la *Liberté*, de Winnipeg, "est fautive et de la part d'un journal catholique scandaleuse. Que viennent faire ici la langue française et la religion catholique mises comme à dessein en opposition ?

"Ceux qui savent deux mots de la question et qui ne sont pas aveuglés par un parti pris difficilement explicable, savent que ce n'était pas le français qui était en jeu dans la fameuse question des écoles du Manitoba, mais bien la question des écoles confessionnelles, quelle que fut la langue qu'on y parlât. Le jugement du Conseil Privé ne laisse pas l'ombre d'un doute sur ce sujet.

"Et c'est parce que l'école confessionnelle était attaquée, c'est parce que les âmes des enfants

étaient en jeu, qu'ils fussent français, anglais, irlandais, polonais ou allemands que Mgr Langevin voulut leur faire un rampart de son corps.

"Et c'est parce que l'école confessionnelle était en jeu que l'évêque intervint pour soutenir un évêque qui engageait la lutte pour le respect de la Constitution de son pays et de la conscience catholique."

Ces énergiques paroles ne sont que trop justes. Vouloir réduire les luttes qui suivirent l'abolition des écoles séparées au Manitoba en 1890, à une question de langue, est véritablement un comble. Mgr Langevin fut toute sa vie un grand défenseur de la langue française, mais insinuer qu'il lui a subordonné les intérêts religieux, dont il "gardait le dépôt", c'est affirmer une fausseté dans l'ordre des faits et commettre une injustice envers sa mémoire. C'est contre quoi nous devons protester et nous protestons.

Comme il n'est pas opportun de traiter présentement à fond cette délicate question, nous ne relèverons pas d'autres affirmations inexactes qui se trouvent dans ce même article, extraordinaire sous plus d'un rapport.

(*Les Cloches*, de St-Boniface.)

L'ECONOMIE

L'économie pourrait être appelée : "la solution de la question sociale" ou encore : la science qui améliore le sort de l'homme, en lui apprenant à se procurer, avec le moins de dépenses folles, les choses nécessaires à la satisfaction de ses besoins physiques ou intellectuels.

L'économie interdit l'usage déraisonnable et abusif des choses de grand prix. Il n'est pas permis de chercher le luxe, lorsqu'il n'a pour but que de flatter la vanité ou les passions, car alors l'homme se dégrade, les courages s'énervent, l'honneur et la vertu s'évanouissent.

Mais il y a un luxe légitime, parfaitement d'accord avec l'économie, qui consiste dans les progrès du bien-être et qui résulte de l'amélioration des conditions de la vie matérielle, et même de la vie intellectuelle. Ce genre de luxe est un bien. Tant qu'on se contente de dépenser pour se procurer des jouissances honnêtes ou pour satisfaire des goûts artistiques, quelque modeste que soit ce revenu, on fait de sa fortune un bon usage.

L'économie est encore la bonne organisation dans le ménage ou chez l'individu ; c'est la science des quantités exactes, l'arrangement ordonné et méthodique par lequel tout est fixé pour assurer le maximum de bons résultats avec le minimum de frais. C'est le moyen d'éviter le gaspillage et l'extravagance et de tirer le plus grand profit de toute chose.

L'économie ne doit jamais être pratiquée au point de devenir parcimonie. L'homme vraiment économe peut même être libéral à certains moments, et le patron

économe qui conduit ses affaires avec prudence sera toujours capable de bien payer ses employés, de les pourvoir des outils voulus et des matériaux nécessaires à leurs travaux, tout en essayant même de leur procurer le bien-être et l'aisance.

L'économie consiste donc à éviter le gaspillage et les dépenses non nécessaires, soit au magasin, à la manufacture ou à la maison.

Avez-vous jamais songé que l'homme qui dépense journellement 20 cents pour une couple de cigares ou autres menues dépenses a gaspillé en 50 ans près de \$20,000? Que de dépenses en boissons, spectacles ou modes exagérées, on pourrait donc mettre de côté en devenant économe!

Si l'on veut réellement s'y mettre, on arrivera infailliblement à se faire un capital raisonnable et bien suffisant pour s'assurer le pain nécessaire dans la maladie ou dans la vieillesse.

Ceux qui méprisent les petites épargnes comme indignes de leurs soins ignorent la clef du bien-être, le premier moyen de réussir dans la vie, et ils n'acquerront jamais l'habitude de l'économie.

Épargner quelques sous est en soi une chose qui paraît insignifiante ; mais ici, comme à tout autre point de vue, c'est l'habitude d'économiser sou par sou, piastre par piastre, qui fera la force et produira la richesse, amènera l'aisance, procurera le bien-être et sera la joie et la consolation de la vieillesse et des enfants.

Aussi a-t-il été sagement dit qu'il n'y a pas eu de révolution comparable dans la vie d'un homme à celle qui s'est faite au moment où il a commencé à épargner.

Deces de Mme St-Jacques

M. Joseph St-Jacques, maître-barbier, a eu le chagrin de perdre son épouse, née Marie-Parmélie Daudelin, mardi le 29 avril. Elle était âgée de 60 ans et 6 mois. Quoique malade depuis quelque temps, rien ne faisait présager une fin aussi soudaine. La défunte laisse pour la déplorer outre son époux, une fille, Mlle Eva, deux frères Napoléon et Alexandre, tous deux de Waterbury, Conn.

Les funérailles ont eu lieu hier, le premier mai, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille St-Jacques.

Nous prions M. St-Jacques d'accepter nos condoléances bien sincères.



ELLE PRODUIT UN PAIN PARFAIT

ROYAL YEAST CAKES

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

FAITE EN CANADA

B.W. GILBERT COMPANY LIMITED

NOUVELLES LOCALES

Deces de Mme Blondin

Mme Marie-Louise Gagnon, épouse de notre concitoyen, M. Adrien Blondin, maître-plombier et marchand, est décédée mercredi, à l'âge de 58 ans et 9 mois, après une longue maladie, soufferte avec beaucoup de résignation.

Les funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de citoyens soucieux de témoigner leurs sympathies à la famille Blondin-Gagnon.

Outre son mari et un fils adoptif, M. Adrien Auger, la défunte laisse deux frères : Ernest Gagnon et Napoléon Gagnon, de Montréal, et trois sœurs : Georgina, épouse de M. E. Girard, de cette ville ; Virginie, épouse de M. W. Blanchet, de Montréal, et Eliza, épouse de M. N. Desmarreau, aussi de Montréal.

Nos sympathies bien sincères sont acquises à M. Blondin et aux membres de sa famille.

—o—

Nettoyage

Sur un ordre du chef de police et du département du feu, M. A. Bourgeois, le grand nettoyage de la ville devra se faire du premier mai au quinze. Toutes les cours, les caves et autres coins de déchet devront être nettoyés et les bâtiments devront être blanchis. Nous espérons que tous nos concitoyens comprendront l'importance de ce grand nettoyage qui assurera à notre ville un extérieur de propreté enviable et qui aidera au bon mouvement de prévention contre les incendies.

Quand votre Foie Fonctionne Mal

Vous connaissez les symptômes — la tête pesante, l'estomac malade, mauvais goût dans la bouche, dyspepsie latente. Accordez une stricte attention à ces symptômes et obtenez un prompt soulagement par l'emploi des Pilules Beecham. Quelques doses stimuleront le foie, aideront à l'estomac, régulariseront les intestins et opéreront un grand changement dans votre état général. Rien ne vous remettra sur pieds aussi rapidement qu'une dose ou deux de



Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boîtes 25c

Soiree au Patronage

On a dit beaucoup de bien de la dernière soirée que les jeunes du Patronage ont donné à cette institution. Le drame "Le Chevalier Blanc" a été bien rendu, malgré les difficultés d'exécution et de mise en scène que comportait l'intrigue générale. Tous, depuis les premiers rôles aux plus humbles figurants se sont parfaitement acquittés de leur tâche. La diction a surtout été remarquée, tant elle était soignée. Toutes nos félicitations. L'assistance aurait pu être plus considérable, mais elle n'en remplissait pas moins les trois-quarts de la grande salle.

IL SOUFFRAIT UNE AGONIE AFFREUSE

Seul, "Fruit-a-tives" le guérit.

Buckingham, P. Q., 3 mai 1915. "J'ai souffert de douloureux maux de tête et d'indigestion, pendant sept ans. J'avais des gaz sur l'estomac, et souffrais d'une constipation chronique. J'ai essayé maints remèdes mais toujours sans effet. Finalement, un ami me conseilla de prendre "Fruit-a-tives". J'ai employé ce merveilleux remède aux fruits, et il m'a donné la santé. Je recommande à tous ceux qui ont une santé délabrée, avec constipation, indigestion et estomac malade, de prendre "Fruit-a-tives", s'ils veulent guérir".

ALBERT VARNER. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les pharmaciens ou envoyés, frais de poste payés, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

Naissance

Depuis le 14 avril, M. Gérard Ledoux, propriétaire du restaurant Ledoux, est l'heureux père d'une fillette qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Georgette. Parrain et marraine : M. Wilfrid Ledoux et Mlle Elizabeth Boulay.

—o—

La Loi de Prohibition

Mercredi dernier, nombreux ont été les amis de la bouteille qui ont enterré le vieux régime du bar et de l'alcool. Puisse la loi nouvelle être observée tant par les hôteliers que par le public. Nous attendons peu des hôteliers mais la population peut faire beaucoup pour donner une mentalité nouvelle surtout chez ceux qui croyaient l'alcool nécessaire à l'humanité.

—o—

VOULEZ-VOUS TRAVAILLER ?

A la manufacture de cigares L. O. Grothé, on demande des "rouleuses", des "buncheuses" et des filles pour apprendre le métier à des bons gages. On voudra bien s'adresser sans retard à la manufacture de cigares L. O. Grothé, à St-Hyacinthe. j.n.o.

—o—

Soiree chez les Chevaliers

A l'occasion de leur prochain déménagement dans l'immeuble Turcot, sur la rue du Palais, les Chevaliers de Colomb avaient organisé pour dimanche dernier une intéressante soirée familiale, à laquelle ils assistèrent nombreux, en compagnie de leurs dames et demoiselles. Après une partie de cartes, d'autant plus discutée que les prix étaient riches et nombreux, il y eut réveillon et concert artistique. M.G. Plamondon exécuta quelques morceaux

de violon, avec tout le brio qu'on lui reconnaît. Il était accompagné de son épouse, Mme Plamondon. La révélation de la soirée fut la voix de M. Gaston Nolin, fils de notre concitoyen, M. F. Nolin, marchand, qui demeure actuellement à Montréal. Son directeur, M. Alex. Clerck, l'artiste directeur de la Chorale St-Louis de France, l'accompagna au piano. Le brillant professeur et son talentueux élève furent longuement applaudis. M. Clerck au piano, M. Plamondon au violon, accompagnèrent ensuite M. Nolin dans un morceau de chant qui charma l'assistance. La voix de M. Nolin est belle et harmonieuse, sa diction est très nette. Nous souhaitons à notre jeune ex-concitoyen de remporter de nouveaux succès, et à nos concitoyens le plaisir de l'entendre encore.

—o—

LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE Limitée Assemblée Annuelle

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de "La Tribune de St-Hyacinthe, Limitée" sera tenue mercredi prochain, le sept mai courant, 1919, à sept heures et demie du soir, en son bureau et place d'affaire au No 114 de la rue St-Antoine, à St-Hyacinthe. Il y sera procédé à l'étude du rapport financier pour la dernière année fiscale et aux élections pour la formation du bureau de direction.

M. Eugène Chartier, Secrétaire-Trésorier.

—o—

De Retour

M. Basile Dufresne, qui faisait de la construction à Shawanigan Falls depuis le 5 octobre dernier, nous est revenu la semaine dernière. Il dirigera les travaux de réparations au Grand Hôtel. Nous sommes heureux de revoir M. Dufresne parmi nous.

—o—

Recensement

Nous donnons ci-après un relevé du recensement de la population catholique de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, qui a été fait par le R. P. Ouimet, curé, lors de sa visite paroissiale.

Campagne : — Familles 101, communiant 461, non-communiant 133, âmes 594.

La Providence : — Familles 170, communiant 700, non-communiant 155, âmes 855.

Quartier V : — Familles 465, communiant 1865, non-communiant 295, âmes 2190.

Diminution avec l'an dernier : 95 familles, 240 communiant, 113 non-communiant, 353 âmes.

UNIQUE AU MONDE

1°.— Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance. Cette découverte extraordinaire du Dr. Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.

2°.— Crayon anesthésique du Dr. J. N. Paul Fournier. Préviend ou enlève toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches inlassables du Dr. Fournier.

3°.— Poudre antiseptique du Dr. J. N. Paul Fournier : — invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre un arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.

4°.— Possesseur de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

Drs. FOURNIER & HOULE,

Experts spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.

182 rue Grouard. --

St-Hyacinthe, Qué.

PHARMACIE DU DR J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés. Accessoires de Santé. Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE et aux COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie : 197, rue CASCADES coin Ste-Anne

TELEPHONE : JOUR 348 — NUIT 311

SOUTHERN

La Dépense et la Perte Penètrent dans les Maisons s'Eclairant à l'Huile

L'Economie et l'Épargne Symbolisent la Maison se servant de l'Electricité

Le Prix de l'Electricité est Baissé de Nouveau

CANADA

LA FRIANDISE QUI DURE LE PLUS LONGTEMPS AU MONDE!

WRIGLEY'S

Ce nom est votre protection contre les contrefaçons inférieures comme l'emballage cacheté est une protection contre les impuretés.

La gomme la plus renommée dans le monde entier.

Cachetée Hermétiquement Se Conserve Fraiche

Sa Saveur Dure!

Après Chaque Repas

WRIGLEY'S PEPPERMINT CHEWING GUM

WRIGLEY'S FRUIT CHEWING GUM

WRIGLEY'S SPEARMINT

WRIGLEY'S DOUBLEMINT

Faite au Canada

85

Le rhumatisme peut être guéri

Le mal a sa racine dans le sang et ne peut être guéri que par le sang.

Au temps de nos grands-pères l'on croyait que le rhumatisme était une maladie inévitable pour les personnes d'âge moyen comme pour les personnes âgées. Presque toutes les personnes âgées souffraient de rhumatisme ainsi que plusieurs jeunes personnes. La science médicale ne pouvait comprendre cette maladie— elle ne savait pas qu'elle avait sa source dans le sang. On croyait que le rhumatisme n'était que le simple effet de l'exposition au froid et à l'humidité et on le soignait avec des liniments et des applications chaudes, lesquelles apportaient quelques fois un soulagement temporaire, mais ne guérissait pas la maladie. Dans ces temps-là, il y avait des milliers de rhumatisants. Aujourd'hui, les médecins savent que le rhumatisme est une maladie du sang et que tout homme ou femme de n'importe quel âge ayant un bon sang riche et rouge, peut défier le rhumatisme. Le rhumatisme peut être guéri en détruisant dans le sang les poisons qui en sont la cause. La renommée des Pilules Roses du Dr Williams pour créer et enrichir le sang devient de plus en plus connue chaque année et c'est un plus grand emploi de ces pilules qui a chassé les douleurs du rhumatisme. Comme preuve que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent cette maladie, voilà ce que dit Mlle Jennie Stockdale, de Hall's Bridge, Ont.: "Il y a deux hivers je souffris d'une mauvaise attaque de rhumatisme et dûs garder le lit pendant plus de deux mois, la plupart du temps je ne pouvais dormir ni me reposer le jour ou la nuit. La maladie attaqua aussi mes nerfs, qui devinrent en un très mauvais état. J'essayai plusieurs remèdes, mais je n'obtins aucun soulagement, et c'est alors que suivant le conseil d'une amie je décidai de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams. Je me rendis bientôt compte que les pilules me faisaient du bien, et après en avoir pris huit boîtes, je suis heureuse de dire que j'étais aussi bien qu'auparavant, et que je jouis maintenant de la meilleure santé ayant beaucoup de bon sang riche qui me fait sentir une toute autre personne. Je conseille fortement aux personnes souffrant de rhumatismes, de nervosité et autres maux analogues de ne pas retarder à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams, comme je l'ai fait moi-même, car je suis certaine qu'elles se guériront en en faisant usage. Vous pouvez avoir les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

DEUX INCUBATEURS A VENDRE

Capacité : 120 et 30
Tous deux en très bonne condition. S'adresser à
EMILE BENOIT
77 rue Concorde,
St-Hyacinthe.

St-Jude

Dimanche le 20 est décédée Adèle Peltier, veuve de Noël Lamoureux. La défunte était âgée de 93 ans et 8 mois. Elle laisse 4 enfants, un grand nombre de petits enfants et d'arrière petits enfants.

La Balle au Camp

L'ouverture de la saison de balle au camp, que la mauvaise température a retardée, doit se faire dimanche prochain au séminaire. La grande ligue comprendra quatre clubs et les moyens aligneront également trois bons clubs. On voit que le jeu ne perd pas ses droits chez notre jeunesse étudiante et que la saison de balle sera bien remplie. Nous souhaitons à tous la victoire.

bébé de la constipation, de l'indigestion, des coliques ou de n'importe quel autre petit dérangement. A leur propos, voici ce qu'écrit Mme Jos. Monzerolle, d'Ée River Ridge, N. B.: "Je crois que les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède pour les bébés que j'aie jamais employés. D'après ma propre expérience, je recommande à chaque mère de toujours en avoir une boîte sous la main."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

St Charles

—M. J. A. Miller et sa famille, de Montréal, ainsi que M. D. Langevin et sa demoiselle ont passé les fêtes de Pâques à St-Charles.

—M. Lucien Gervais, employé au bureau des Postes à Montréal a aussi passé quelques jours ici.

—M. l'abbé F. Desrochers, vicaire à Ste-Madeleine est ici depuis dimanche dernier en visite chez son père.

—M. G. Guertin, marchand, sa dame et sa petite famille ont passé la fête de Pâques à Ste-Madeleine chez M. A. Guertin, marchand.

—M. N. Gervais et son fils Arsène sont revenus d'un long voyage où ils ont passé l'hiver dans les Cantons de l'Est.

—Nous avons eu le plaisir de voir Dame C. Millette de Kingscroft qui a passé plusieurs jours chez son père à St-Charles, accompagnée de Dame H. Gervais et sa demoiselle Cécile, de Montréal.

—M. G. Bienvenu assistait à un nombreux parti de Sucre chez M. J. B. Borduas. M. le Maire présidait cette réunion.

PERSONNEL

—Mme Elz. Roy, de Montréal, ainsi que son fils Georges, sont en visite chez M. M.-A. Guillerie.

—M. Benoit L'Homme, notre ancien concitoyen, qui était gérant de la banque de Montréal à Mégantic depuis quelques années vient d'être promu à la gérance de la succursale de Lévis de cette même institution. Nos félicitations.

—Mme M.-E. Chartier et ses enfants, Paul et Yvette, sont de retour d'une promenade dans les Cantons de l'Est.

—M. le Curé Tétreault, de St-Dominique, était en notre ville mardi dernier.

—Mlle Obertha Gatien, de la rue St Antoine, se rendait ces jours derniers chez son oncle, M. Joseph Louis Noël, de St-Marc, pour assister à un parti de sucre que ce dernier avait organisé.

Mlle Gatien rencontra ses parentes Mme et Mlle Boissonneau, de Montréal, et Mlle Marie-Louise Noël et Mme Paquin de la ville précitée. Une température idéale favorisait cette joyeuse réunion et les heures trop courtes se sont écoulées comme de doux instants de plaisir. Mlle Gatien est revenue enchantée de sa promenade.

Lisez!

Ste-Jeanne d'Arc

Magnifique série de 4 images de la Sainte, couleur sépia, imprimées sur beau carton glacé, avec l'histoire abrégée de sa vie sur le verso. Avec en plus une belle image de la Sainte pour encadrer. Les 5 images, 30c franco. 20 images \$1.00. Offrez une série à vos amis ou clients. Un résumé de ces images :
10 Ste-Jeanne d'Arc. 20 La sainte à la tête de l'armée se rendant à Orléans. 30 La sainte empêchant le pillage d'une église. 40 La sainte en prières dans sa prison. 50 Ste-Jeanne d'Arc mourant sur le bûcher.

Images de St-Roch

Tout catholique devrait avoir dans sa maison une image du bon St-Roch, le grand protecteur de maladies. Nous avons édité une belle image pour encadrer, couleur sépia, format 8 x 11. A n'importe quelle adresse 3 pour 25c franco.

Tableau du 22me

Tableau en 9 couleurs, dimension 22 x 28 pcs : "La Charge Victorieuse du 22e bataillon canadien-français à la bataille de Courcellette", reproduction de la peinture à l'huile par le fameux artiste E. Gartlan. Ce tableau est dédié à l'honneur, à la gloire et à l'effort des troupes canadiennes-françaises sur les champs de bataille. Soigneusement paqueté dans un tube que nous faisons enregistrer. A n'importe quelle adresse \$1 franco

Livre sur la Guerre

Glorieux vainqueurs de la plus grande guerre de l'histoire. Un livre de 64 pages avec gravures. Joffre, Foch, Haig, le roi Albert, Pershing, Wilson, le 22e Canadien-français. Papier de luxe, couverture couleur. A n'importe quelle adresse 25c franco

Sir Wilfrid Laurier

Canadiens-français, ayez un beau souvenir de Sir Wilfrid en achetant la brochure illustrée sur sa vie, sa maladie, sa mort, ses funérailles. A n'importe quelle adresse 2 pour 25c.

Nos 5 articles \$1.75 franco
NOUS VENDONS SEPARÉMENT.

Toute commande doit être accompagnée du montant. Agents demandés.

IMPRIMERIE CANADIENNE
815 Papineau, Montreal
Demandez notre catalogue de Chansons



Annnonce

Démarreur et Allumeur Electriques

—Consistant en un Générateur, un Moteur Démarreur et une Batterie de Réserve.
—Un système électrique fabriqué pour les voitures Ford dans les usines de la Ford Motor Company of Canada ; construits dans le moteur Ford qui a été refait en conséquence.
—Contrôlé par un appareil complet sur le capuchon.

Équipement Modèle sur les Sédans et les Coupés

Tous les Modèles Fermés possèdent maintenant, comme Equipement Modèle les systèmes de démarreur et d'allumeur électriques. Sédan Ford \$1175. Coupé Ford \$975. (Comprenant le Démarreur Ford et le Système d'Éclairage) Les prix sont f. o. b. Ford, Ont., et sont sujets à la Taxe de Guerre. Les Modèles Fermés Ford, pour quelque temps, réclameront la production entière des Systèmes de Démarreur et d'Allumeur. Le 1er juin cependant les Voitures Touristes et de Routes Ford seront pourvues de Démarreur et d'Allumeur, comme Equipement de Choix moyennant une charge additionnelle. Des échantillons des Systèmes de Démarreur et d'Allumeur Ford sont maintenant exposés dans toutes les Succursales Ford. Prochainement, nous espérons pouvoir exposer un échantillon complet. Vous êtes invités à nous rendre visite et à voir ce système.

Marin & Langelier, Vendeurs, Upton

Puccini Macaroni



Marque "LION"

OUI, MADAME, JE PUIS LE RECOMMANDER

VOTRE épicier connaît le Macaroni Puccini Marque Lion. Il sait qu'il est fait d'après le vrai procédé italien, dans une usine propre et arrosée de soleil, dans des conditions d'hygiène parfaites. Des experts, dont plusieurs générations d'ancêtres ont fabriqué du Macaroni dans l'Italie ensoleillée, produisent maintenant au Canada un Macaroni égal au meilleur produit italien. Le Macaroni Puccini Marque Lion a une saveur toute spéciale. Essayez-le une fois et aucune autre marque ne vous satisfera autant. Chez vos épiciers.

A. PUCCINI & CO., Limited
Toronto, Canada

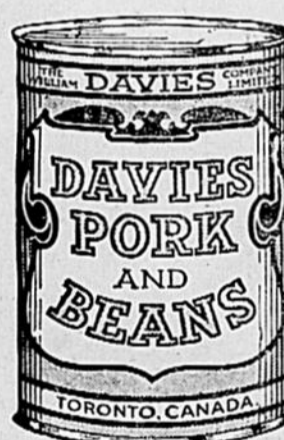
L'Aliment Le Meilleur Marche

On entend souvent dire :
"COMME tout ce qui est bon coûte cher de nos jours!"

Mais, non, pas du tout, n'avez-vous jamais goûté les fèves au lard "Davies"?

Le plus économique de tous les mets, le meilleur, le plus complet, bien préparé et toujours prêt, c'est encore et toujours "les fèves au lard."

Tout le monde reconnaît que le principal formateur d'une solide constitution et des éléments producteurs d'énergie, que requiert la nature des hommes, des femmes et des enfants pour qu'ils soient forts et actifs, se trouve toujours dans un aliment agréable au goût et de digestion facile et vous trouverez ceci sous une forme peu dispendieuse, dans



15 cts. la boîte de 16 ozs.

Les Fèves au Lard "Davies"

Elles sont toujours prêtes et cuites à point, c'est-à-dire que chaque petite fève est devenue, par la cuisson, pâteuse et par conséquent de digestion facile. Vous trouverez dans chaque boîte, un bon gros morceau de lard, qui rend ce mets encore plus délicieux et réellement semblable à celui du bon vieux temps.

Désirez-vous leur donner une nouvelle saveur? Choisissez celles à la sauce aux tomates.

Faites l'essai des fèves au lard "Davies" demain, pour le lunch rien d'aussi économique, de plus nutritif et d'aussi bon.

En boîtes de 11, 16 et 20 ozs., naturelles ou à la sauce aux tomates.

Commandes les à votre épicier dès aujourd'hui.

The William Davies Company, Limited

Toronto and Montreal

Comm. Canadienne des Vivres, Lic. Packers Nos. 13-50 et 13-54.

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES BEBES

Il n'y a pas de remède pour les bébés qui peut être comparé aux Tablettes Baby's Own. Les tablettes sont un laxatif doux mais efficace, agréable à prendre, ne donnant pas de coliques et qui ne manquent jamais de soulager le

LE CURE DE LAPAROISSE CORROBORE CET EXCELLENT CERTIFICAT

D'un Homme qui a été son Paroissien pendant vingt ans—Guérison complète d'une Indigestion Chronique

Salomon, Iles de la Madeleine, Qué., 19 Mai 1917.— Dans cette paroisse on s'est beaucoup intéressé à la guérison de W. J. Sullivan, V.S., produite à la suite de l'emploi de la Nourriture pour les nerfs et des pilules pour le foie et les reins du Dr Chase. Il avait souffert très sérieusement et depuis si longtemps, que sa guérison par l'usage de ce remède avait créé une grande impression sur le cercle très étendu de ses amis et parents.

Afin que ceux qui sont éloignés de lui et qui ne le connaissent pas personnellement, puissent apprécier la sincérité et la véracité de sa lettre, il l'a fait appuyer par le curé de la paroisse.

M. W. J. Sullivan, V.S., Salomon, Iles de la Madeleine, Qué., écrit :

"Il y a dix ans j'ai eu une attaque d'indigestion et de constipation et j'ai essayé plusieurs soi-disant remèdes, j'ai eu des prescriptions de médecins pour mon cas qui ont donné comme résultat un soulagement temporaire seulement. Souvent j'ai souffert plus que je ne puis le dire. Enfin, j'ai pris la décision d'essayer le remède du Dr Chase et je me suis procuré une demi-douzaine de boîtes de la Nourriture

pour les nerfs et quelques boîtes de pilules pour le foie et les reins du Dr Chase et j'ai commencé à les prendre suivant les directions jusqu'à ce que je les eusse prises toutes, et à ce moment, je me suis senti complètement guéri. Il y a environ un an, j'ai ressenti de légères attaques et j'ai encore pris les remèdes mentionnés plus haut; le résultat a été absolument satisfaisant et je suis en très bonne santé depuis lors, grâce à la Nourriture pour les nerfs et les pilules pour le foie et les reins du Dr Chase. Je suis âgé de plus de 60 ans et j'ai toujours à ma portée une certaine quantité de ces remèdes".

Le public souffre généralement plus d'indigestion et de constipation que d'autres maladies. Que le monde souffre inutilement est prouvé par la lettre de M. Sullivan. Les remèdes du Dr Chase sont en vente chez tous les marchands ou envoyés directement par la poste sur réception du prix. Nourriture du Dr Chase, pour les nerfs, 50 cents la boîte, traitement complet, 6 boîtes pour \$2.50. Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, 25 cents la boîte, 5 pour \$1.00. Edmanson, Bates & Co., Ltd, Toronto.

La Convention de l'Union St-Joseph

Comme tous les membres ont pu le lire dans l'Echo de mars dernier, la convention de l'Union Saint-Joseph aura lieu les 25, 26 et 27 mai prochain.

Pour plusieurs raisons, cette année, l'assemblée générale de la Société mérite une très spéciale attention de la part de tous les membres et de toutes les succursales. C'est, en effet, la première fois, que les délégués vont être appelés à approuver d'une façon définitive, les règlements de notre Société. Jusqu'ici, on suivait un autre mode de procédure : il fallait soumettre aux diverses succursales toutes et chacune des modifications que les circonstances forçaient de faire à nos règles et constitutions. Ce mode de procéder avait perdu son efficacité à la suite des développements et de l'extension de la Société. La nouvelle Charte a décidé que désormais "les règlements" de la corporation ne pourront être faits, modifiés ou abrogés "que par les deux tiers des membres présents à une assemblée générale, convoquée par un avis d'au moins un mois." C'est le premier paragraphe de l'article 9 de la nouvelle Charte et l'article 127 des Règlements.

Comme c'est la première fois que la Convention exercera ce pouvoir législatif et comme les Règlements y seront soumis à l'examen et à l'approbation des délégués, il importe que les succursales choisissent avec soin leurs représentants. Avant tout, ceux qu'on enverra doivent être des membres bien actifs et très au courant de l'organisation et du fonctionnement de la Société. Il s'agit, en effet, d'assurer une vie intense et progressive à l'Union Saint-Joseph.

Outre l'examen et l'approbation des Règlements, l'assemblée générale doit encore, s'il y a lieu, "réformer les abus," connaître des appels et décider en dernier ressort de toute question résultant de l'application de la Charte, des Règlements, règles et ordonnances de la Société dont elle est saisie, et d'accomplir tous les actes nécessaires au bon fonctionnement et à la direction de la Société; ainsi qu'à la protection et à l'avancement de ses intérêts." Art. 127.

De plus, par la commission d'initiative qui sera nommée, la Convention doit encore "rechercher et étudier tout ce qui peut servir au progrès, au développement et à l'avantage général de la Société." Art. 136, E, et 144.

Enfin, c'est l'assemblée générale en Convention qui "élit les officiers et membres du conseil exécutif et les installe dans leur charge respective." Art. 146.

Pour ces diverses raisons et pour d'autres que l'on apprendra à la simple lecture de la nouvelle Charte et des Règlements en approbation, chaque succursale doit envoyer des délégués choisis parmi ses membres les plus avertis des affaires de la Société.

Afin d'éviter des ennuis ou des retards, voici quelques précisions qu'il sera bon de ne pas oublier. "Chaque succursale ayant cinquante membres ou moins" devra envoyer un délégué; celles qui ont plus que cinquante membres pourront "envoyer un délégué pour chaque cinquante membres ou fraction de cinquante membres au-dessus de vingt-cinq." Art. 9, paragraphe 2 de la Charte; 126 des Règlements.

Une succursale peut envoyer une délégation moins nombreuse que celle à laquelle elle a droit; elle peut, dans ce cas, permettre à ses représentants de donner autant de votes que la Charte et les Règlements lui en accordent. Mais pour ce faire, les délégués devront présenter à la commission des lettres de créance une autorisation expresse de leur succursale, autorisation qui devra être donnée par écrit et signée par qui de droit. Art. 134 et 140 des Règlements.

Tous les délégués devront, pour siéger dans la Convention et prendre part à ses délibérations, présenter, au préalable, à la Commission des lettres de créance, une lettre dûment signée par le secrétaire de la succursale qu'il représente. Aucun délégué ne sera admis à l'assemblée, avec voix délibérative, s'il ne peut produire ce document et le faire approuver par la Commission. Art. 133 et 140 des Règlements.

Le Comité de Régie recommande aux représentants des diverses succursales et à tous ceux qui assisteront à la Convention, les 25, 26 et 27 mai prochain, de bien étudier la Charte et les Règlements de la Société.

Il serait bon aussi que tous les délégués apportent avec eux l'Echo du mois de mars; ils auraient ainsi le texte de la Charte et des Règlements. Le travail de la Convention en serait rendu bien plus facile et bien plus rapide. Les discussions, qui font perdre beaucoup de temps, sont toujours celles que l'on fait sans avoir sous les yeux le texte à remplacer on

LE PERE CHRISTOPHE

Il était grand, très maigre et très silencieux :
Appuyant d'un bâton sa marche grave et lente,
De l'extrême vieillesse il descendait la pente,
Tout droit, majestueux.

Sa vie avait été d'un travail sans relâche
Sur le champ hérité de ses aïeux lointains :
Rien n'avait détourné de ses regards hautains
Sa quotidienne tâche.

Et quand, à ses deux fils, il remit l'aiguillon
Des grands bœufs attelés à la puissante araire,
Comme un prêtre vieilli quitte le sanctuaire,
Il quitta le sillon.

Or, les deux fils partis à l'appel de la France,
Le vieux, se raidissant en un suprême effort,
Marcha, la faux au poing, comme marche la Mort
Vers le champ en souffrance.

Le champ était énorme, énorme le labour,
Enorme la fatigue, énorme le courage :
La force s'épuisait, de même que l'ouvrage,
Sous les coups du faucheur.

Tranchant du même fer sa vie et sa récolte
Par le geste rythmé de son bras sans merci,
Javelle par javelle abattant celle-ci,
Et l'autre sans révolte.

Et sans jamais se plaindre et sans jamais fléchir,
Lorsqu'il eut mis le pied sur la dernière gerbe,
Comme un guerrier, sur l'ennemi vaincu, dans l'herbe
Il tomba pour mourir.

Là bas, au même instant, tombaient sous la mitraille
Ses vaillants fils, fauchés dans un assaut vainqueur :
Car tout Français se couche au même champ d'honneur
Qui combat ou travaille !

G. de CHABROL

(Le Correspondant)

à corriger. Cela n'est qu'un détail, mais comme on faciliterait la besogne et raccourcirait bien des séances, si on ne voulait pas le négliger.

Nous invitons bien cordialement les délégués à venir aussi nombreux que possible. Outre les graves intérêts financiers qui seront discutés à la Convention, on pourra aussi examiner ce que la Société a fait pour atteindre son but moral et religieux. Par les conversations et les entretiens que ces réunions provoquent toujours, ce sera, à n'en pas douter, pour beaucoup de nos membres une cause de généreuse émulation dans le bien.

Donc, à Saint-Hyacinthe, les 25, 26 et 27 mai prochain; toutes les succursales de l'Union Saint-Joseph seront représentées à la prochaine convention, la première qui exercera les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif de la Société.

Elle Considère que les Tablettes Zutoo Sont absolument inoffensives Et cela, après en avoir pris 1000

Mde. (Dr.) Shurtleff, de Coaticook, dit ce qui suit :—

"Les Tablettes ZUTOO ont dû guérir 500 de mes maux de tête, car j'en ai pris 1000. Après avoir essayé de toutes les médecines à ma portée, je les ai toutes mises de côté il y a quatre ans, pour prendre ZUTOO que j'ai constamment employé depuis.

Je considère que ces tablettes sont un remède inoffensif et très efficace pour toutes sortes de maux de tête."

En vente chez tous les marchands—25c. la boîte.

Rome refuse

On affirme d'une manière non officielle de la part du Vatican que le Saint-Siège n'a pas donné son adhésion au congrès pan-chrétien qu'on se propose de tenir bientôt, parce que l'Eglise Catholique, considérant son caractère dogmatique, ne pourrait se joindre au congrès sur un même pied d'égalité.

Le sentiment du Vatican, ajoute-t-on, est que toutes les autres dénominations chrétiennes ont rompu avec l'Eglise romaine, qui vient directement du Christ, et que Rome ne peut aller vers elles, que ce serait plutôt à elle à revenir au bercail :

Le Pape, est-il ajouté, est

prêt à recevoir les représentants des églises dissidentes les bras ouverts; l'Eglise romaine a toujours souhaité vivement l'unification de toutes les religions chrétiennes.

Le Pape Léon XIII s'intéressait vivement à cette question et publia deux fameuses encycliques à ce sujet sur l'unification des églises chrétiennes.

La Ligue des Nations

Voici un sommaire du pacte remodelé de la Ligue des Nations.

La doctrine Monroe est déclarée expressément sauve, ainsi que les traités internationaux d'arbitrage; l'admission future dans la Ligue une fois constituée requerra les deux tiers des votes favorables, au Conseil; un Etat pourra se retirer de la Ligue après deux ans d'avis et s'il en a ponctuellement observé les devoirs; la Ligue agira par son Congrès, composé de trois députés de chaque Etat adhérent, mais avec un seul vote; les décisions, sauf en matière de procédure, devront être prises à l'unanimité des voix; l'Etat qui rompt l'entente acceptée peut être expulsé par le Conseil de la Ligue.

Q.-M. & S.R.

A partir du 25 nov. 1918, il y a eu changement d'horaire pour les trains du Québec Montréal & Southern Ry. Co. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent.

Départ, tous les jours, excepté le dimanche, pour Sorel, 2.30 p. m. pour Ierville, et Noyan, 3.20 p. m.

L. BOURBEAU,

Agent à la Station.

N. J. Ferguson,

Gérant Général des Passagers.

PACIFIQUE CANADIEN

BILLET EN VENTE POUR TOUS LES POINTS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS AINSI QUE POUR L'EUROPE A NOTRE BUREAU DE ST HYACINTHE.

P. S. — QUOIQUE VOUS NE PRENIEZ LE PACIFIQUE SEULEMENT A MONTREAL VOUS POUVEZ ACHETER VOS BILLETS A ST-HYACINTHE.

Adressez-vous à notre Agent :

M. J. E. MORIN.

Bureau "DOMINION

EXPRESS"

92 rue MONDOR.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Changement d'horaire

Dimanche le 4 mai, aura lieu un important changement d'horaire sur le réseau du chemin de fer Grand Tronc

Pour billets et informations veuillez vous adresser à

F. C. BOUVETTE,

Chef de gare.

I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 9.39 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets s'adresser à

E. PICARD,

35 Rue Laframboise.

Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

LA TRIBUNE est imprimé et publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT HYACINTHE, Ltée", dont M. M.-Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur au Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Defense d'avancer

Avis est par les présentes donné que toutes personnes, compagnies ou sociétés qui avanceront de l'argent ou des effets en mon nom, sans avoir obtenu une autorisation expresse de ma part, le fera à leurs risques et pertes.

Oza Larivière,

St-Hyacinthe, 24 avril 1919